

# CROISADE DE LA TEMPERANCE

Texte publié sous les auspices d'un comité d'ecclésiastiques désignés par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal



## L'action chez les jeunes

Les jeunes dont nous parlons ici, ce sont l'élite dont se compose l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française.

Nous n'avons pas à présenter aux lecteurs de l'Album ces vaillants jeunes gens qui se recrutent un peu partout dans la province de Québec, et qui se préparent, dans la prière, l'étude et l'action, à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie.

Une plume plus alerte et plus jeune dira sans doute quelque jour, dans ces colonnes, avec les développements convenables, le but de cette organisation, ses moyens d'action et ses travaux.

Ce sera là une page éloquent!

Notre rôle est plus modeste. "Chroniqueur" de la Tempérance, il y aurait faute de notre part à ne pas relever le concours précieux que ces jeunes amis apportent à la grande croisade.

Leur dernier geste, pour nous servir d'un mot à la mode, mérite d'être signalé et... "reproduit".

Il s'est accompli avec entrain et brio.

L'acteur était un étudiant en médecine de notre Université. Ce qui prouve, en passant, que les étudiants catholiques ni ne dédaignent ni ne négligent de s'exercer à l'étude et à la solution des questions du jour.

Un autre étudiant, futur avocat celui-là, M. Eugène R. Angers, nous a donné un substantiel compte rendu de cette conférence. Il l'a fait naturellement dans le "Semeur", l'organe officiel de l'A. C. J. C'est de cette très intéressante publication périodique, que nous allons l'extraire en partie pour le profit de nos lecteurs.

Donc, après avoir étudié durant le cours de l'année la question bien actuelle de l'alcoolisme, les camarades du cercle Saint-Louis crurent bon d'aller donner des conférences dans les milieux ouvriers, bien dédommagés d'avance par l'espoir de pouvoir semer quelques bons conseils parmi la population ouvrière, et contribuer, toute minime et humble fusse cette contribution, à l'oeuvre si éminemment sociale entreprise par Sa Grandeur Mgr Bruchési.

Le camarade Georges H. Baril a débuté à Hochelaga, dans la salle du collège, gracieusement mise à sa disposition par les Frères, devant un auditoire d'environ cinq cents ouvriers. La soirée présidée par M. le curé Langevin n'a point manqué d'intérêt; joignant à l'utile, l'agréable, le cercle Saint-Louis avait inscrit au programme et de la déclamation et du chant.

Après avoir exposé le but de l'association et ses moyens d'agir, le camarade Baril a expliqué sa venue au milieu des ouvriers. "Connaissant, dit-il, l'intention de Mgr Bruchési de commencer une croisade contre l'alcoolisme, le cercle Saint-Louis a voulu cette année être prêt à seconder les efforts de Sa Grandeur. Après avoir démontré, statistiques en mains, la suprématie de l'alcool, ce roi du jour, le conférencier s'efforce de faire ressortir les maux causés par ce poison lent mais sûr; poison physique, poison moral, poison intellectuel."

Il met devant les yeux les ravages que produit dans l'organisme humain l'ingurgitation immodérée des liqueurs spiritueuses; il prouve par des faits l'hérédité de ces ravages et de là passe aux effets désastreux de cette intoxication à l'égard de la race. Reprenant le même échelon, il considère ces ravages au point de vue moral, puis intellectuel; et ici encore la statistique vient appuyer ses dires.

Parlant de la ruine et de la misère dans la famille, le conférencier touche du doigt ces drames si nombreux de la vie réelle.

"Est-ce un mauvais rêve, Messieurs, que j'ai fait là, où est-ce un fait de la vie réelle? Sont-ils si rares à Montréal ces drames de l'alcoolisme? Est-il si rare le fait de la femme qui doit travailler pendant que son mari boit au cabaret? Pourquoi sont bâtis les orphelinats et les hospices? pour qui nos religieuses sont-elles obligées de tendre la main sur la rue? si ce n'est bien souvent pour de pauvres enfants délaissés par leurs parents ivrognes? Est-il si rare le fait de familles riches qui tombent dans la misère à la suite des orgies du père?"

Savez-vous qu'en Belgique, en France, en Angleterre, près de 80 pour cent des familles sont ruinées par la boisson, ce rapport nous est fourni par les sociétés de Saint-Vincent de Paul. Savez-vous qu'en France l'ouvrier dépense 2 francs d'alcool sur 4

qu'il gagne, c'est-à-dire la moitié de son salaire? En Belgique, l'ouvrier dépense (je convertis en monnaie canadienne) dépense, dis-je, \$40.00 en boisson, \$5.00 en tabac, \$30.00 en journées perdues et \$5.00 en soins de médecin; ce qui fait \$80.00 par année, lesquels, placés à intérêt composé de 4 p. c. donneraient en vingt ans la jolie somme de \$2,400.00, et en quarante ans \$8,000.00. N'avons-nous pas raison de dire que l'alcool cause la ruine de la fortune?"

Puis le camarade Baril cite quelques exemples tous aussi tristes les uns les autres, et tous aussi probants.

"En présence de tous ces faits, que je vous ai mis sous les yeux, dit-il en terminant, quelle conclusion devons-nous tirer? C'est n'est-ce pas? qu'il faut faire la guerre à l'alcool, combattre, par tous les moyens possibles, ce fléau qui fait tant de ravages. Pour cela il faut l'attaquer jusque dans ses derniers retranchements. Il importe d'abord de réagir contre la funeste habitude de la traite à tout propos. On ne peut plus rencontrer un ami sur la rue sans lui offrir un coup; on ne conclut pas un marché important sans le mouiller. Le plus petit événement est fêté par le petit verre. Est-ce nécessaire, cela? N'existe-t-il pas d'autres marques d'estime qu'on puisse donner à un ami? n'existe-t-il pas d'autres marques de satisfaction de la part du vendeur? et enfin, n'existe-t-il pas d'autres modes de réjouissance? Messieurs, le premier cri de ralliement doit être: "A bas la traite!"

Ensuite, puisqu'il importe de terminer par des idées pratiques, je vous soumets ces quatre propositions:

Premièrement — Demandons la diminution du nombre des buvettes dans la ville de Montréal.

Deuxièmement — Exigeons qu'il n'y ait pas plus de buvettes dans l'est que dans l'ouest de la ville. Ayons autant d'orgueil national que les anglais. Ils tiennent à cacher leurs défauts, montrons-nous supérieurs à eux, en faisant des efforts pour corriger les nôtres. En ceci, rappelons-nous bien que nous sommes leurs égaux.

Troisièmement — Que les buvettes soient placées sur les rues principales seulement, afin qu'il n'y ait plus de coupe-gorge où l'on enivre un homme pour mieux l'assommer et le dévaliser.

Quatrièmement — Enfin, demandons la suppression des chambres dans les buvettes, la défense de mettre des rideaux aux fenêtres et de peindre les vitrines, afin que l'on sache bien ce qui se passe à l'intérieur de ces débits et surtout que l'on connaisse bien ceux qui boivent. C'est ainsi que le sentiment d'honneur et d'orgueil en retiendront un grand nombre.

Quand nous aurons au conseil de ville, des citoyens résolus de faire réaliser ces quatre projets, la lutte contre l'alcoolisme aura avancé d'un grand pas; et nous pourrons espérer, soyez-en sûrs, de voir enrayer les progrès de ce fléau qui menace notre peuple.

A l'oeuvre donc, Messieurs, guerre à l'alcoolisme! c'est pour Dieu et la Patrie que nous marchons.

M. le curé Langevin a vivement remercié le camarade Baril, et a de plus insisté auprès de lui pour que le cercle Saint-Louis envoyât de temps à autres ses membres continuer, devant ses paroissiens, cette série d'études sur l'alcoolisme.

Le camarade Baril a reçu un concours puissant dans la personne de M. l'abbé Bourassa, de Saint-Louis de France. Celui-ci a bien voulu illustrer la conférence de ses projections lumineuses, mettre bien en relief sur la toile les maladies et les dégénérescences produites par l'abus des spiritueux, et buriner ainsi dans l'imagination des auditeurs des tableaux bien préventifs, qui s'oublent souvent trop vite quand ils ne font que l'objet des paroles qui passent et ne s'adressent qu'à l'esprit.

## Un cas perplexe

C'est étonnant comme on manque de suite dans ses idées souvent. Ce n'est pas tant de vouloir une fin, encore faut-il prendre les moyens d'y atteindre. On s'arrête trop parfois à des résolutions vagues et théoriques; il conviendrait de chercher avant tout des résolutions pratiques aux graves problèmes sociaux qui passionnent tous les jours la pauvre humanité.

Ce grave problème, par exemple, que le danger de l'alcool pose devant l'opinion, en notre pays, qui

sont ceux qui veulent pratiquement travailler à le résoudre? Ah! l'on en parle volontiers dans les discours d'apparat et l'on verse tout aussi volontiers des flots d'encre pour redire les louanges de ceux qui ont si noblement de fait entrepris la croisade sainte. Mais quand arrive la question plus pratique de s'enrôler dans les cadres de l'armée des tempérants, ou bien celle — une fois qu'on est enrôlé — d'être fidèle à ne plus payer la "traite", à ne plus entrer dans l'auberge sans nécessité, et surtout, à voter contre le trop grand nombre de licences dans un lieu donné... C'est autre chose!

Et pourtant le trop grand nombre de licences accordées constitue l'une des plus tentantes occasions pour les aubergistes mêmes, de violer la loi et d'autoriser les abus.

En effet, cet homme qui tient un hôtel et auquel vous imposez, par un vote irrégulier et trop facile, une concurrence désastreuse, cherchera nécessairement à se "reprendre" autrement. Il vendra de la boisson aux ivrognes avérés, il en vendra même le dimanche en risquant de payer l'amende. Que voulez-vous? il faut vivre!

Ce qu'un bon aubergiste fera de moins mal en de telles conjectures, je veux dire en face d'une concurrence effrénée, ce sera de vendre son hôtel et sa licence à un autre, lequel, sans doute, sera moins scrupuleux. Ce n'est guère plus rassurant pour le bon ordre social.

Remarquez qu'en tenant mal son auberge, qu'en autorisant, qu'en laissant faire tout au moins, les désordres que nous signalons, l'aubergiste sait bien d'ordinaire qu'il s'expose à des mesures de répression. Mais il risque quand même. Fort de l'appui tacite que lui donnent indirectement ses amis influents, il se dit: "Bah, je paierai l'amende, voilà tout. Les profits par ailleurs compenseront les pertes".

\* \* \*

Ainsi raisonnait sans doute X, un hôtelier influent, dont l'établissement, situé dans le faubourg d'une grande ville, offrait cette particularité au reste assez commune aux établissements de ce genre, d'avoir deux issues pour sortir aussi bien que pour entrer: une grande porte, face à la grande rue, et une autre, une petite, à l'arrière, débouchant sur une rue secondaire.

Le dimanche la grande porte restait fermée... mais la petite s'ouvrait complaisamment devant les habitués. Et les habitués étaient nombreux! On buvait ferme et l'on payait comptant. Que vouliez-vous qu'il fit, ce brave homme? Autant lui qu'un autre, n'est-ce pas? et la concurrence était si active.

Or, voici qu'un beau dimanche d'avril — je vous prie de noter que cette histoire est vécue et que nous pourrions en toutes lettres citer des noms! — l'évêque de la ville vint au faubourg confirmer les enfants.

Cérémonie toujours touchante que celle-là. Elle évoque dans l'âme de ceux qui vieillissent tant de souvenirs. Ces enfants qui poussent... c'est le flot qui monte. Bientôt, on le sent mieux à certain jour, la vague qui porte notre génération ira se briser sur le roc de l'éternité!

L'évêque profita des bonnes dispositions des gens accourus en foule, les exhorta à la pratique des vertus chrétiennes et sociales, et, tout spécialement, insista sur la tempérance...

\* \* \*

La cérémonie terminée, l'évêque dut sortir en compagnie du curé pour rendre visite à une famille honorable que ses largesses envers l'église et les pauvres désignaient à l'attention du prélat.

Justement la voiture de Monseigneur avait à passer devant l'hôtel de X; notre "quidam" de tout à l'heure, devant la grande porte d'abord... puis, après le tournant de la rue, devant la petite.

Tout de suite, sans qu'il l'eût cherché, l'évêque constata, en voyant sortir de l'auberge par la fameuse petite porte des gens en gaieté que la loi du pays aussi bien que celle de l'Eglise était bel et bien violée au su et à la vue du public.

Avisant un homme de police, qui placidement près de la petite porte, regardait entrer et sortir les gens, il le héla de la main en donnant ordre au cocher d'arrêter ses chevaux.

(La suite à la page 64)